

BTSA «AMENAGEMENTS PAYSAGERS»

Diplôme de niveau 5 (anciennement III)



Prérequis

- ✓ Être agé(e) entre 16 et 29 ans
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans les 6 mois après le début de la formation
- ✓ Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels

Modalités et délai d'accès

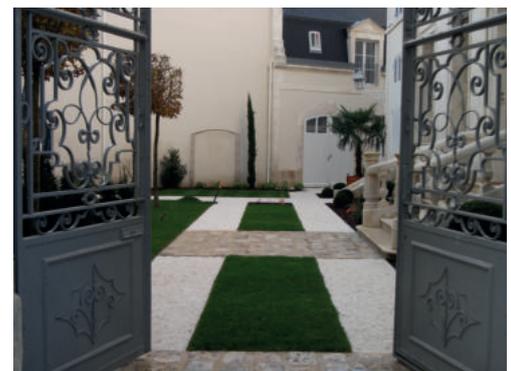
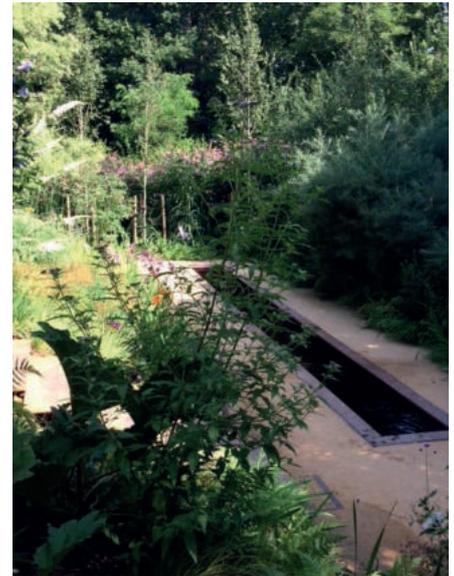
Après un baccalauréat professionnel, technologique ou général, début de la formation par apprentissage en septembre

Durée et rythme de la formation

- ▶ 1ère année : 665 heures d'enseignements soit 19 semaines au CFA
- ▶ 2ème année : 700 heures d'enseignements soit 20 semaines au CFA
- ▶ Alternance régulière 1 semaine au CFA et 1 semaine en entreprise

Contenus de la formation

Modules d'enseignement général	Disciplines
M11 – Accompagnement au projet personnel et professionnel	
M21 - Organisation économique, sociale et juridique	Sciences économiques, sociales et de gestion
M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	Français, Education socioculturelle, Documentation
M23 - Langue vivante	Anglais
M31 - Éducation physique et sportive	Education physique et sportive
M41 – Traitement de données	Mathématiques
M42 - Technologies de l'information et du multimédia	Technologies de l'informatique et du multimédia
Modules d'enseignement professionnel	Disciplines
M51 - Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers	Sciences et techniques professionnelles, Biologie-Ecologie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Histoire-Géographie, Education socioculturelle
M52 - Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers	Sciences et techniques professionnelles, Biologie-Ecologie, Agronomie, Sciences et techniques des équipements
M53 - Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager	Sciences et techniques professionnelles, Sciences et techniques des équipements
M54 - Gestion technico-économique des chantiers	Sciences et techniques professionnelles, Sciences économiques, sociales et de gestion
M55 - Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager	Sciences et techniques professionnelles, Technologies de l'informatique et du multimédia
M61 - Stage	



Objectifs visés

L'objectif de la formation vise l'obtention des capacités générales et professionnelles du référentiel du diplôme.

Dispositifs d'évaluation de la formation

L'atteinte des capacités générales et professionnelles est vérifiée par 7 épreuves obligatoires. Deux sous-épreuves sont organisées en épreuves ponctuelles terminales (EPT), les autres sont organisées en contrôles en cours de formation (CCF).

Capacités générales	Epreuve	CCF	EPT	Module
CG1 - S'exprimer, communiquer et comprendre le monde	E1 Coef 6 (Ecrit)		✓	M21 M22
	E2 Coef 3 (Oral & Ecrit)	✓		M21 M22
CG2 - Communiquer dans une langue étrangère	E3 Coef 3 (Oral & Ecrit)		✓	M23
CG3 - Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser	Hors épreuve		✓	M31
CG4 - Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données	E4 Coef 3 (Pratique & Ecrit)		✓	M41 M42
Capacités professionnelles	Epreuve	CCF	EPT	Module
CP5 - Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement	E5 Coef 3 (Pratique, Oral & Ecrit)	✓		M51 M55
CP6 - Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager				
CP7 - Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement	E6 Coef 6 (Pratique, Oral & Ecrit)	✓		M52 M53 M54
CP8 - Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale				
CP9 - Assurer la gestion économique des chantiers				
CP10 - Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle	E7 Coef 12 (Oral)		✓	M61
CP11 - Module d'initiative locale	Hors épreuve		✓	M71

Méthodes pédagogiques

- ✓ Travaux pratiques sur les plateaux techniques du centre de formations
- ✓ Mise en situation professionnelle sur le site de l'employeur
- ✓ Accompagnement individuel des apprentis* et suivi régulier en entreprise

* Une référente handicap est à l'écoute des apprentis en situation de handicap pour leur apporter des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et leur permettre ainsi de réussir leur apprentissage et d'accéder à un emploi dans les meilleures conditions.

Taux de réussite

70 %

Promotion 2021

Coût de la formation

7238 euros pris en charge
à 100 % par les OPCO

Poursuite d'études

Une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en école d'ingénieur.

Rémunération de l'apprenti

Elle correspond à un pourcentage du SMIC qui est fonction de l'âge de l'apprenti, de l'année de la formation et de son parcours.

